

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-105 du 10 Avril 1981

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie, de l'intérim du Camarade Adolphe
BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires
Sociales pour compter du 13 Avril 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 13 Avril 1981, le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie est chargé de l'intérim
du Ministre du Travail et des Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade
Adolphe BIAOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 Avril 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MINE-MTAS 6 autres
Ministères 20 DFE - DAJL - INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-
Gdo Chanc. 2 UNB - ISJ - BN 6 BCP 1 JORPB 1.-